



MOT DE LA PRESIDENTE

Je débuterai ce rapport en remerciant du fond du cœur l'ensemble des bénévoles qui constituent Autisme Genève, parce que c'est à la seule force de leur volonté et de leur détermination à mieux faire comprendre l'autisme (ou TED ou encore TSA) que notre association a connu encore, en 2011, de très belles réussites. 2011 a également été l'année où nous avons demandé, aux Département de l'action sociale, puis – en repli- au DIP, de recevoir une subvention pour supporter, au niveau du secrétariat, l'incroyable travail que notre association a généré depuis maintenant près de cinq ans. Je pense qu'il est facilement imaginable de se rendre compte que d'organiser tous les deux ans un congrès scientifique, d'organiser des journées d'information et de débats, de mettre en place des stands, de participer à des réseaux multiples, de recevoir, à domicile, faute de siège officiel, des familles, de plus en plus nombreuses à nous solliciter, de concevoir des affiches et des flyers pour diffuser de l'information spécifique, de rencontrer le réseau social public, politique ou associatif, de monter des projets, rechercher des fonds, défendre les dossiers, suivre ensuite, sur le terrain, ces mêmes projets enclenchés, trouver des bénévoles, d'organiser des cours de formation pour ces derniers, de mettre en place des cours de sensibilisation mensuels, de répondre aux innombrables coups de fil et j'en passe.... je disais qu'il est facilement imaginable de penser que cela demande tous les jours un certain nombre d'heures de travail. Ce travail nous le gérons en plus de notre quotidien, par ailleurs, déjà agrémenté de quelques soucis supplémentaires dont la majorité des parents d'un enfant différent pourraient témoigner.

L'association est donc étonnée de ne recevoir aucune subvention publique pour soutenir ce travail d'utilité publique. Elle remercie du fond du cœur la famille Michel qui, seule, a décidé pendant au moins une année de nous aider, moralement et concrètement, en versant un don mensuel. C'est sur cette base d'aide privée que notre secrétariat peut être soulagé d'une partie de son travail exponentiel. Au nom de tous les membres que j'ai l'honneur de représenter, je tiens – dans le Préambule même de ce rapport – à remercier publiquement cette famille de ce soutien qui nous est si précieux.

Autisme Genève s'est forgée en cinq ans une identité. Cette identité est forte. L'ensemble de nos membres, parents et professionnels, s'y rattachent. Elle est aussi notre moteur. En aucune manière, pour aucune raison nos membres ne voudraient la noyer dans une identité plus globale. Cela n'aurait aucun sens et probablement cela entamerait le sens du combat spécifique qui est le sien.

Mais spécifique ne veut pas dire minoritaire. Au contraire, cette spécificité que nous défendons, dans tous les sens de son terme, concerne 1 enfant sur 110. C'est énorme. Si nous ramenons ces chiffres statistiques officiels à la population de Genève, plus de 4000 familles sont concernées. Notre combat est donc spécifique mais concerne une majorité des enfants porteurs d'un handicap dans le Canton.

Il me semble que comme partout ailleurs les TSA devraient être considérés, à Genève, aussi comme un problème de société majeur. Et comme ailleurs, lorsqu'un problème est sociétal il faut pouvoir y répondre sur le plan politique. Et, quitte à paraître très répétitive d'une année à l'autre, je ne vois pas comment l'Etat pourrait répondre à un problème majeur sans mettre en place un « plan autisme ». Des plans de ce genre existent ailleurs, en France, par exemple. Ils ont le mérite de faire émerger les besoins, de planifier les actions pour y répondre de manière ciblée, de coordonner les forces existantes et d'organiser les directives afin d'anticiper les problèmes dans les années à venir.

Je pense qu'il est temps à Genève de passer à une seconde phase de l'aide apportée aux nombreux enfants, adolescents et adultes autistes du Canton. Jusqu'à présent, et nous reconnaissons à leur juste valeur l'aide apportée par les autorités publiques, les communes, la Ville et l'Etat ont toujours ponctuellement soutenu nos projets, en contribuant ainsi à leur démarrage et en en reconnaissant leur bien-fondé. Nous leur en sommes profondément gré. De la même manière que nous sommes gré aux nombreuses Fondations et privés qui nous ont soutenus.

Il s'agit sans doute désormais de poser la question de la centralisation des compétences, aujourd'hui dispersées et qui sont autant de sources demanderesses. La centralisation est une idée méritante, parce qu'elle éviterait la dispersion des forces et des fonds, mais elle doit être créée en terrain neutre et concerner des entités dont la nature profonde du combat est identique. C'est l'identité qui fait la force d'un organisme et lui assure la force de ses projets et sa stabilité.

2012 a été déclarée année nationale de l'autisme chez nos voisins français, formulons le vœu qu'un jour une telle déclaration puisse être formulée par nos autorités politiques à l'échelle de notre Canton ou, soyons audacieux, à l'échelle de la Romandie.



Marie-Jeanne Accietto

TABLE DES MATIÈRES

PRESENTATION D'AUTISME GENEVE	5
1. MISSION	5
2. MEMBRES DU COMITÉ	6
3. QUELQUES CHIFFRES	7
AUTISME GENEVE EN ACTION	8
1. L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET LES SERVICES OFFERTS AUX FAMILLES	8
ACCUEIL ET INFORMATION	8
COURS DE SENSIBILISATION	8
CENTRE DE LOISIRS	9
GROUPE DE COMPÉTENCES SOCIALES POUR ADOLESCENTS	10
GROUPE DE COMPÉTENCES SOCIALES JUNIORS	10
ETUDES SURVEILLÉES	11
2. LES PROJETS AVEC LES AUTORITES PUBLIQUES	11
FORMATION (OMP)	11
CENTRE DE CONSULTATION SPÉCIALISÉE EN AUTISME (CCSA)	11
COMMUNICATION	12
 «Autisme, de l'enfance à l'âge adulte: que propose Genève?» Journée d'information et de débats tout public 	12
2. NOS STANDS	15
3. Journée: «Jeux parrainés»	16
4. LE SITE WEB	16
RELATION AVEC LES ENTITES/AUTORITES PUBLIQUES	17
1. AUTISME SUISSE ROMANDE (ASR)	17
2. FÉGAPH	17
3. DÉPARTEMENT DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'EMPLOI (DES) DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE (DGAS)	18
4. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT (DII OFFICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE	P) 20
BILAN FINANCIER	21
REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES	28
ANNEXES: LISTE DES PRESTATIONS 2011 OFFERTES PAR AUTISME GENÈVE	29
AININE ALS LISTE DES PRESTATIONS ZUIT OFFERTES PAR AUTISME GENEVE	25

PRÉSENTATION D'AUTISME GENÈVE

1. MISSION

Autisme Genève est une association sans but lucratif, fondée à Genève en décembre 2007 sous l'impulsion de parents, dont les enfants sont atteints d'autisme, du syndrome d'Asperger, ou de tout autre trouble du spectre autistique (TSA). Elle réunit également des professionnels concernés par cette problématique.

Elle est une antenne locale de l'association autisme suisse romande (asr).

L'association Autisme Genève a pour objectifs principaux de :

- ♦ Défendre les droits des personnes atteintes d'autisme et ceux de leurs familles
- ♦ Être à l'écoute des parents et les renseigner sur l'autisme
- ♦ Informer les parents des structures d'accueil existantes
- Organiser régulièrement des rencontres entre parents et professionnels
- ♦ Faire reconnaître la spécificité de l'autisme et promouvoir des mesures éducatives adaptées aux personnes atteintes d'autisme
- Promouvoir l'intégration au sein des écoles publiques, des enfants atteints d'autisme capables de suivre un programme scolaire ordinaire, avec un accompagnement individualisé
- ♦ Promouvoir l'intégration en milieu professionel avec des aménagements spécifiques.

MEMBRES DU COMITÉ



Présidente:

Marie-Jeanne Accietto, maman : représente l'association, rendez-vous avec les instances politiques et officielles du Canton, reçoit les parents et professionnels en quête d'informations.



Secrétaires:

Véronique Charvet, maman : prise de procès verbaux, représente l'association auprès d'Humagora et évènements en lien avec l'autisme;



Yvette Barman, maman : secrétariat, suivi des dossiers projets, inscriptions aux cours.





Gloria Moreno-Fontes Chammartin, maman : représente l'association auprès d'autisme suisse romande, organisation de la journée mondiale de l'autisme ;



Marjorie de Chastonay, maman : représente l'association auprès de la FéGAPH, gère le dossier « logo » et « flyer » , responsable de l'organisation de gros évènements (concerts, stands avec la Ville, etc.);



Rosaline Merlo, maman : représente l'association auprès de la FéGAPH, gère les contrats d'assurance;



Brigitte Cartier-Nelles, psychologue, formation, protocole de prise en charge, coordination du centre de loisirs, conseils;

Hors Comité:



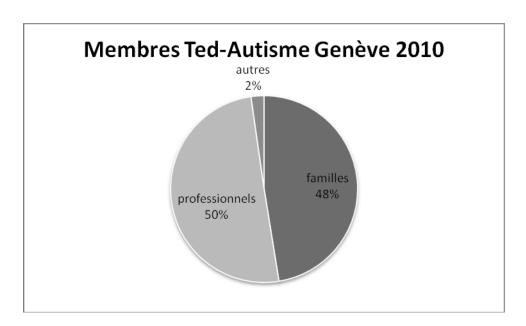
Webmaster: Filippo Passardi, papa

non disponible

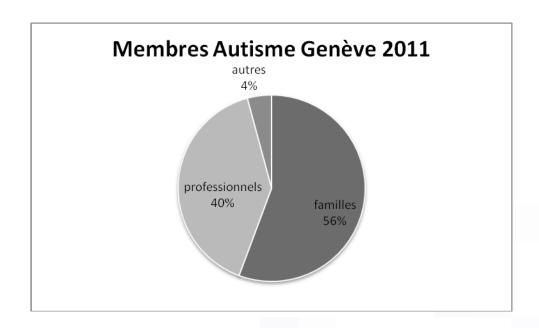
Comptable : Béatrice Cazorla

3. QUELQUES CHIFFRES

Les chiffres continuent à augmenter, malgré la suppression (début 2011) de notre base de données des membres inactifs depuis plus de 2 ans. Notre association compte à présent 167 membres, dont une majorité de familles. Il reste difficile d'atteindre toutes les familles concernées, les parents ayant encore trop souvent des informations insuffisantes au niveau du diagnostic de leur enfant pour trouver notre site, mais nous avons été contactés plusieurs fois dans le courant de l'année par des parents, sur le conseil de professionnels. Nous nous réjouissons de l'augmentation du nombre de membres parents, un signe, peut-être, que l'information que nous demandons aux institutions de transmettre aux parents, commence à passer...



En 2010: 84 familles - 89 professionnels - 4 membres soutien



En 2011: 93 familles – 67 professionnels – 7 membres soutien

AUTISME GENÈVE EN ACTION

1. L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET LES SERVICES OFFERTS AUX FAMILLES

Accueil et information

Les téléphones continuent d'augmenter, appels de familles en recherche de solutions pour leur enfant, de professionnels cherchant de l'information. Nous recevons régulièrement les familles pour les écouter, les conseiller et lorsque nécessaire les soutenir dans leurs demandes. Nous rencontrons souvent aussi des professionnels, afin d'échanger et/ou collaborer sur des projets.

Notre bulletin d'information est envoyé régulièrement, toutes les 2 à 3 semaines, selon nos disponibilités.

Cours de sensibilisation

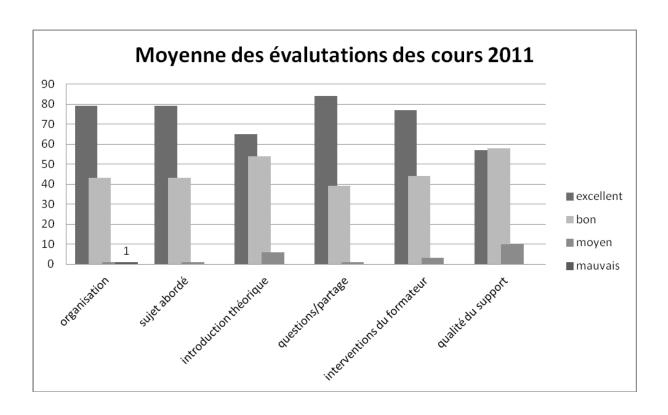
Nos soirées cours-échange se poursuivent, un lundi par mois, tout au long de l'année scolaire, permettant d'informer de manière sérieuse, avec des intervenants spécialistes dans leurs domaines respectifs et de donner une place au dialogue et à l'échange d'expériences entre parents et professionnels. En 2011 ont eu lieu 8 conférences de 2 heures chacune, sur les thèmes suivants :

La gestion de l'anxiété - l'accompagnement socio-éducatif des adultes - un outil d'évaluation de la satisfaction des besoins des personnes avec autisme - l'intégration scolaire – l'enseignement des compétences sociales - la formation ABA - les différentes approches en autisme - les profils cognitifs dans les TSA.

Les cours se tiennent dans la salle de l'aula de l'école Liotard, mise à disposition gratuitement par la Ville de Genève. La moyenne est actuellement de 50 participants par cours, avec une forte augmentation du nombre de professionnels et étudiants, soulignant un intérêt marqué pour les approches spécifiques à l'autisme et le manque de formation actuelle dans la région lémanique.



Les appréciations sur les feuilles d'évaluation, distribuées à chaque cours ont été dans la moyenne positives, comme le démontre le tableau ci-dessous :



Centre de loisirs

La Maison de quartier des Eaux-Vives continue d'accueillir, un samedi par mois, notre sympathique équipe du Centre de Loisirs. En 2011 ont eu lieu 10 samedis de loisirs, avec 11 enfants accueillis, pour des séances de 3 heures par groupe, chaque enfant accompagné sur place par deux bénévoles ayant reçu auparavant 6 heures de cours de sensibilisation donnés par Mme Brigitte Cartier-Nelles. Le rôle des bénévoles est d'organiser la séance en individualisant les jeux et activités de loisir au profil de l'enfant, de les adapter à son niveau de compréhension et ceci en utilisant des moyens de communication adaptés à chaque enfant.

Mme Valérie Bravo, éducatrice spécialisée et ancienne bénévole fidèle depuis plusieurs années, a pris la relève de la responsabilité du centre depuis septembre 2011, afin de décharger Brigitte, qui reste néanmoins présente en tant que superviseuse et nous rend régulièrement visite!

Pour notre séance spéciale fête de juin, nous avons assisté à un petit concert des enfants musiciens de l'Espace Musical - que nous félicitons au passage - auquel les enfants du Centre ont été très attentifs et ont manifesté leur appréciation avec sourires et forts applaudissements. En décembre, nous avons eu la visite de trois dames clowns, culminant leur intervention par un spectacle, pour le grand plaisir des enfants, dont plusieurs sont allés jouer et danser sur «scène » avec elles.

Groupe de compétences sociales pour adolescents

Les premiers résultats du groupe « ados » qui a débuté en février 2009 ont été présentés courant 2011. Le groupe a été animé par deux stagiaires sous la supervision de Cécile Coudert, neuropsychologue. Sur la base des critères d'évaluation (salutations des intervenants, salutations aux participants, prise de parole spontanée (communication expressive), prise de parole sur sollicitation directe (communication réceptive), prise de parole sur sollicitation du groupe, prise de parole totale (aussi dans les moments informels), cognition, stéréotypies, regard), il a été constaté pour les 4 participants des résultats en constante progression. Une première phase du groupe a trouvé son terme en juin 2011 et à la rentrée, le groupe s'est recomposé: un ancien est parti, deux autres adolescents sont arrivés. L'intégration des nouveaux membres se fait sur la base d'outils spécifiques qui garantissent au mieux l'homogénéité du groupe. Le programme 2011-2012 reprend et poursuit l'étude de thèmes sociaux, mais se centre également davantage sur l'identité propre de chaque participant. Au fond, la question sous-jacente est : « Qu'est-ce pour moi l'autisme ? »

Groupe de compétences sociales juniors

A la rentrée scolaire 2011 deux groupes de compétences sociales pour enfants avec autisme ont vu le jour. Un des groupes accueille des enfants Asperger et l'autre des enfants avec autisme de bon niveau, âgés de 9 à 13 ans. Les groupes sont animés par trois psychologues du centre d'Education & Thérapie cognitive. Ils sont supervisés régulièrement par Mme Cécile Coudert, neuropsychologue expérimentée dans les groupes de compétences sociales, en France voisine.

La méthodologie utilisée est caractérisée par une rigueur d'analyse qui se reflète par le recours à des outils adaptés aux spécificités des enfants avec autisme. Des grilles ont été construites pour mieux pouvoir évaluer les progrès effectués par chaque enfant, et celles-ci sont remplies toutes les semaines. Des bilans individuels sont transmis aux parents deux fois par année.

Les échanges avec les parents se font de façon hebdomadaire via email (comptes rendus), lors des réunions bimestrielles et des moments de partage informel. Le partenariat avec les familles occupe une place très importante au niveau du choix des thématiques traitées durant les séances. Ces dernières sont axées sur des situations concrètes du quotidien et se déclinent en objectifs adaptés aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Etudes surveillées

Le projet « Etudes surveillées », qui a été mis en place en 2010 pour l'accompagnement des enfants à la sortie des institutions, quelques heures à domicile, par une personne ayant suivi une formation de sensibilisation à l'autisme (avec attestation de l'association) a été reconduit à la rentrée 2011. La formation a été donnée par Brigitte Cartier-Nelles, en conjonction avec celle des nouveaux bénévoles du centre de loisirs. Le projet compte actuellement 7 nouveaux étudiants et 5 nouvelles familles.

2. LES PROJETS AVEC LES AUTORITÉS PUBLIQUES

Formation (OMP)

Dans le cadre de sa collaboration avec les services de l'Etat, Autisme Genève a levé des fonds importants permettant une formation in situ dans un groupe de centres de l'OMP dédiés plus particulièrement à l'accueil des enfants et adolescents avec autisme.

Cette formation sur le terrain s'échelonne sur deux, trois ans et devrait permettre à son issue aux professionnels de l'OMP de s'approprier des outils et stratégies importants et basés sur l'enseignement structuré, ayant fait ses preuves dans de nombreux pays depuis des décennies et correspondant aux particularités cognitives des enfants et adolescents avec TSA.

La mission a concrètement démarré en septembre 2011. Actuellement trois formatrices interviennent dans 6 établissements sur les 11 définies par la direction de l'OMP, de façon continue ou plus ponctuellement. Un travail sur les outils d'évaluation et une réflexion sur les Programmes éducatifs individualisés, base d'un accompagnement spécifique, a été engagé.

D'autres formateurs interviendront aussi pour des apports théoriques et pratiques plus particulièrement liés au traitement sensoriel et à la gestion des troubles du comportement.

Cette formation se fait en parallèle avec la mise en place d'une formation continue interne à l'OMP, permettant aux collaborateurs, à la fin des deux années, de disposer de connaissances actualisées dans le domaine des troubles du spectre autistique.

Centre de consultation spécialisée en autisme (2ème année de financement)

Le Centre de consultation spécialisée en autisme (CCSA), ouvert en octobre 2009 en collaboration avec l'OMP, a été financé pour sa deuxième année d'existence par Autisme Genève jusqu'en octobre 2011. Le CCSA, où les familles peuvent obtenir un diagnostic pour leur enfant, croule sous les demandes, avec une liste d'attente de plus de 6 mois. Ayant rempli la condition donnée par M. Beer, c'est-à-dire la démonstration de son utilité, il est à présent pérennisé par l'Etat.

COMMUNICATION

1. « AUTISME, DE L'ENFANCE À L'ÂGE ADULTE : QUE PROPOSE GENÈVE ? » JOURNÉE D'INFORMATION ET DE DÉBATS TOUT PUBLIC

Autisme Genève fidèle à sa philosophie de base, à savoir dialogue et transparence, a organisé le 26 novembre 2011 une journée d'information et de débats autour de la problématique de l'autisme, en invitant tous les principaux représentants des organismes publics genevois accueillant des personnes autistes dans le Canton, quelque soit l'école d'appartenance, à parler pendant 30 minutes de leur théorie et de leurs pratiques au quotidien.



Cette Journée, ouverte par le Vice-président de la Ville de Genève, M. Rémi Pagani et qui a accueilli près de 300 personnes, était inédite en Romandie pour plusieurs raisons :

1/ la première c'est qu'une association qui prône très clairement une orientation de prise en charge éducative, sur un modèle développemental (et non psycho dynamique) a été l'initiatrice de cette volonté de dialogue entre représentants de courants de pensées très divergents sur la question de l'autisme, 2/ la deuxième est que pour la première fois des responsables de la petite enfance, de l'adolescence et de l'âge adulte étaient réunis le même jour au même endroit pour parler de cette même question. Lorsqu'on connaît la nécessité de maintenir la cohérence d'une prise en charge de la petite enfance à l'âge adulte, on mesure l'importance des échanges qui se sont déroulés durant cette Journée entre ces différents acteurs.

3/ Enfin, cette Journée était aussi inédite dans sa volonté de faire répondre tous les intervenants sur deux questions précises (1/ quelle théorie est la vôtre; 2/ donner un exemple concret de prise en charge étayée, si possible, d'une publication scientifique qui puisse être comparée à des données mesurées sur le plan international) et d'en débattre ensuite publiquement. Le débat était modéré par un journaliste de la tsr, M. Christophe Ungar.

Ce double exercice a été difficile pour nos invités, mais des pistes ont pu toutefois être dégagées de leurs propos, dont voici en résumé la teneur générique :

• Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SPEA)

1/ orientation théorique : psycho dynamique

2/ étude locale : en cours ; critère de comparaison sur le plan international : non fourni

• Service Educatif Itinérant – Association Astural

1/ orientation théorique : psycho dynamique

2/ étude locale : aucune; critère de comparaison sur le plan international : non fourni

• OMP – Pôle autisme (11 institutions concernées)

1/ orientation théorique : approche psycho-éducative, comportementale et développementale

2/ étude locale : validation de l'outil Vis-à-Vis en cours, validation des résultats du centre d'intervention précoce (se basant sur le programme Early Start Denver Model) en cours ; validation de la formation des équipes aux approche éducatives en cours ; critère de comparaison sur le plan international : le centre d'intervention précoce genevois est le premier en Romandie de cette nature et le premier à avoir été agréé par les fondatrices du programme ESDM, qui sont Sally Rogers and Geraldine Dawson. Les résultats du centre genevois seront pris en compte dans les études internationales.



Fondation Ensemble

1/ orientation théorique : aucune

2/ étude locale : aucune ; critère de comparaison sur le plan international : non fourni

• Fondation Aigues-Vertes

1/ orientation théorique : cognitivo-comportementale (en voie d'élaboration)

2/ étude locale : aucune ; critère de comparaison sur le plan international : non fourni

• EPI (Appartements concernés par les personnes autistes)

1/ orientation théorique : approche socio-éducative, comportementale et développementale 2/ étude locale : validation de l'outil PARI pour les personnes verbale et non verbales (qualité de vie des résidants); critère de comparaison sur le plan international : plusieurs études en collaboration avec l'UPDM.

• UPDM (concernant les personnes autistes)

1/ orientation théorique : approche structurée et comportementale.

2/ étude locale : étude visant à identifier les facteurs de l'institution susceptibles d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de troubles du spectre autistique avec retard mental sévère à profond (en accord avec les EPI); critère de comparaison sur le plan international : plusieurs études en collaboration avec les EPI.



Nous précisons enfin que l'ensemble des présentations et des débats sont accessibles sur le site de l'association dans la rubrique « archives 2011 », sauf pour les représentants des HUG qui n'ont pas eu l'autorisation de la part de leur Direction d'être enregistrés. Nous avons pris acte de cette décision et l'avons scrupuleusement respectée, même si elle nous semble assez incompréhensible au vu de l'état d'esprit même de cette Journée qui était entièrement axée sur la transparence, l'échange et le respect du point de vue de chacun.

2. NOS STANDS

En 2011, grâce à une forte mobilisation de parents, de membres de l'association, de bénévoles et d'étudiants, Autisme Genève a pu mettre en place cinq stands. Le désir de partager des moments agréables ainsi que d'informer un plus large public a permis d'organiser ces événements avec succès et toujours avec le sourire.

Le 9 avril, le premier stand de l'année a été mis en place devant la Coop de Florissant à Champel durant lequel de délicieuses pâtisseries ont été vendues au bénéfice de l'association. Sourires et plaisir des rencontres humaines étaient au rendez-vous.



Le 1er mai tombant cette année un dimanche, le deuxième stand de l'année a été organisé le samedi 30 avril, sur la Place du Molard. Le succès a encore été au rendez-vous avec de magnifiques bouquets de muguet vendus.

Du 29 avril au 3 mai, s'est tenue la célèbre manifestation internationale du Salon du Livre et de la Presse de Genève qui fêtait ses 25 ans. Autisme Genève était évidemment présente dans un but d'information, en partenariat avec « Autisme France Diffusion » pour la vente de livres et de matériel pédagogique. Ce troisième stand de l'année a permis de faire des rencontres et d'exposer la problématique si importante qu'est l'autisme. Des bénévoles se sont relayés tout au long de ces journées et l'organisation était parfaite.



Pour la première fois, Autisme Genève a été invitée à participer à la Fête des Ecoles du Canton de Genève au Parc La Grange le 1er juillet. Cette grande manifestation où des milliers d'enfants et de parents célèbrent la fin de l'année scolaire se veut populaire et festive. Tel a été le cas pour ce quatrième stand de l'année. Malgré une forte bise et un frigo en panne, de nombreux visiteurs sont venus nous rendre visite et poser des questions.

Après les vacances scolaires, le temps de la rentrée est revenu et le cinquième stand est installé le 3 septembre devant la Coop de Florissant. Des gâteaux et confiseries ont fait le bonheur des passants.

Ces cinq stands ont été organisés par des personnes souhaitant faire connaître la problématique de l'autisme à un plus large public, les différentes approches, ainsi que les projets de l'association. Des liens sont ainsi créés, noués et ces rencontres dues au hasard permettent grâce à l'investissement de chacun: bénévoles, parents, étudiants et membres, de parler de l'autisme ouvertement sans tabou. Merci à tous !

3. JOURNÉE « JEUX PARRAINÉS »

Une journée de jeux parrainés, ouverte aux familles d'enfants avec autisme et aux enfants de l'association genevoise de hockey sur gazon, a été organisée le samedi 17 septembre par Dimitri Gisin,. La rencontre autour de jeux d'équipe a été un franc succès, avec clowns, bulles géantes, beau temps et bonne humeur ! Une centaine de personnes ont participé à l'évènement. Un grand merci à la Ville de Genève pour la mise à disposition gratuite du stade de Richemond !



4. LE SITE WEB

Notre site web se maintient, par rapport à 2010, à un nombre de visites (visiteurs uniques) de 50/jour, avec des pics de 100-150/jour lors d'événements importants ou passages dans les médias.

Au passage de l'année 2011, notre association ayant changé de nom, notre site a aussi vu l'apparition de notre nouveau logo, de couleur violette. Cette couleur a été reprise ainsi dans la présentation générale de toutes les pages, l'ancien logo n'apparaissant plus que dans la page d'accueil.

Dans la colonne de droite (visible en permanence sur toutes les pages), nous avons introduit une nouvelle rubrique avec une liste de "Documents utiles!", afin de mettre rapidement à disposition des internautes les documents les plus importants à nos yeux, et leur évitant ainsi de devoir les chercher dans nos rubriques.

Notre site compte aussi, depuis 2011, une nouvelle rubrique appelée "Annonces", et qui est destinée par exemple à des demandes de volontaires pour différentes études scientifiques, ou recherches de témoignages de la part d'étudiants. Cette rubrique pourra ainsi, nous l'espérons, permettre aux annonceurs d'augmenter leur visibilité (et par expérience nous savons que le recrutement de personnes pour des études n'est pas facile).

Et enfin notre outil de statistique (non disponible au public) nous a permis de constater que le site web de notre association faîtière, autisme suisse romande, est le site qui de loin dirige le plus d'internautes vers celui d'Autisme Genève: plus de 50% des internautes venant d'un autre site proviennent du site autisme suisse romande. Les principaux moteurs de recherche (Bing et Google) totalisent à eux deux 35% du trafic dirigé vers notre site. Tous nos remerciements à autisme suisse romande!

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS/AUTORITÉS PUBLIQUES

1. AUTISME SUISSE ROMANDE (ASR)

Autisme Genève étant une antenne locale d'autisme suisse romande (asr), Gloria Moreno Fontes Chammartin nous représente auprès de son comité. Nous sommes en contact fréquemment et continuons activement à collaborer. Notre association s'est associée à l'organisation de la « Journée mondiale de l'autisme » qui a eu lieu le samedi 2 avril 2011 et qui a compris une journée d'information sur l'autisme au Musée Olympique de Lausanne et une soirée de gala au Beau Rivage organisés par asr (en collaboration avec Asperger Romandie, Le Cube de Verre, les Amis de Jalons, OVA, et la Fondation de Vernand et en partenariat avec le CHUV, L'EPFL et Lausanne FM). Elle a aussi participé à quelques réunions d'asr pour transmettre l'information sur les différents projets de notre association et partager le matériel (exemple: flyer destiné aux professionnels de la santé) et a contribué aux discussions sur différents dossiers en cours et projets et idées prévus par asr prochainement.

2. FÉGAPH

Dans un cadre en pleine mouvance telles que les révisions de l'AI et la nouvelle constituante, la FéGAPH a maintenu la cadence soutenue de ses rencontres au cours de l'année 2011, à raison d'au moins une fois par mois. L'Assemblée des délégués s'est réunie le 7 avril 2011 avec l'adhésion de nouvelles associations, l'élection du Conseil et des vérificateurs des comptes, ainsi que la fixation des cotisations en fonction du nombre des membres dans le but de constituer un fonds de fonctionnement.

Divers dossiers ont été suivis, parmi lesquels, la nouvelle Constituante, dont le président de la FéGAPH, lui-même constituant, reste un interlocuteur très actif dans la défense des droits et intérêts des personnes porteuses d'un handicap.

Voici quelques thèmes traités cette année :

- le nouveau droit à la protection de personnes mineures et adultes;
- le nouveau droit de tutelle, droit à l'autodétermination, droit de curatelle;
- le droit à l'accessibilité au logement et aux places de travail;
- discussions et participation à des séances TPG & Mobilité;
- consultation du projet de la Charte amour, sexualité et handicaps, les droits fondamentaux des personnes handicapées, le principe de la liberté personnelle et l'intégrité physique et psychique;
- développement d'une collaboration entre Procap et FéGAPH visant des conseils juridiques à des tarifs réduits aux personnes en situation de handicap et leurs proches. Que ce soit dans le domaine des assurances sociales ou de droit d'égalité et de protection, ce genre de service spécialisé fait défaut à Genève actuellement;
- intégration scolaire et son règlement : les 3 représentants de la FéGAPH ont participé aux 3 séances de la Commission d'intégration du DIP. Une de ces séances a été consacrée au règlement d'application de la loi. Proposition a été faite de créer des groupes de travail au sein des différentes associations permettant ainsi de faire remonter les préoccupations spécifiques et suggestions de modification aux délégués. Des thèmes tels que la formation des enseignants et le PEPSI ont également été abordés;
- Référendum AI 6b : les membres de la FéGAPH ont donné leur accord de principe d'adhésion à l'association nationale qui lancera le référendum. La participation de la FéGAPH pourrait se faire sur le plan cantonal.

Les années qui suivront demanderont encore davantage d'énergie à négocier et à défendre le maintien et le développement de lois et de structures qui permettront aux personnes en situation de handicap le droit à une existence digne et respectueuse de leurs différences au sein de la société.

3. DÉPARTEMENT DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'EMPLOI (DES) DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE (DGAS)

Le projet « Job coaching spécifique autisme » initialement prévu avec l'association Actifs n'a pas pu être mené à son terme pour de raisons liées au financement d'Actifs. Comme ce projet avait reçu une écoute favorable de la part du DSE –DGAS nous avons essayé de trouver de nouveaux partenaires et avons eu des contacts encourageants en janvier 2012 avec des représentants de l'AI et des responsables de secteurs socioprofessionnels déjà engagés dans le processus d'intégration professionnelle. Ce projet sera donc reconduit comme prioritaire en 2012.

Nous avons soumis, en mars 2011, au DSE – DGAS une demande de budget de fonctionnement pour notre association qui mène depuis cinq ans, des activités d'utilité publique. Notre demande a été soumise à une condition de fusion/ou rapprochement d'une autre association locale, menant un combat similaire. Le nom de l'association d'Insieme Genève nous a été soumis. Sur ces indications, nous avons procédé sur deux plans, d'une part en demandant l'avis de nos membres par le biais d'un questionnaire, d'autre part en rencontrant la Présidente d'Insieme Genève, Mme Emery Torracinta, pour lui soumettre cette condition. Les résultats du sondage auprès des membres a corroboré l'avis du Comité : une fusion n'est pas envisageable, mais la collaboration (comme cela a toujours été le cas) sans perte d'identité de part et d'autre est à poursuivre. En ce qui concerne notre rencontre avec Mme Emery-Torracinta, les réflexions concernant une éventuelle fusion sont arrivés à la même évidence : nos identités sont trop distinctes pour les fusionner, d'autant plus qu'Autisme Genève est déjà une antenne locale d'une autre association, autisme suisse romande, à laquelle elle est déjà liée par une convention de collaboration. Par ailleurs, à notre demande de voir si et comment l'association Insieme Genève aurait pu éventuellement percevoir une subvention supplémentaire qu'elle nous aurait ensuite reversé, en définissant un cadre administratif ad hoc, la réponse n'a pu être favorable.

Ainsi, Autisme Genève fait face à ses responsabilités en continuant son travail de manière quasi bénévole. Nous remercions une nouvelle fois pour leur soutien Madame et Monsieur Michel qui, à titre privé, depuis novembre et pour une année, nous versent un don mensuel afin de soutenir notre quotidien. Vous trouverez en annexe de ce rapport, à titre d'information, la liste des prestations de l'association pour l'année 2011. Autisme Genève garde l'espoir que malgré les restrictions budgétaires il y aura un jour une réponse favorable à sa demande d'être soutenue, sur le plan du secrétariat (telle est notre demande), ces prochaines années. En attendant, elle continue son ouvrage.

4. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT (DIP) – OFFICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE (OMP)

Le dialogue entre Autisme Genève et l'OMP, qui dépend du DIP, a une nouvelle fois été constructif tout au long de cette année. Il s'est concrétisé d'une part par des échanges et une réunion de concertation avec les différents membres de la Direction de l'OMP au sujet du projet « formation des équipes institutionnelles faisant partie du pôle autisme » d'autre part avec une rencontre avec le Conseiller d'Etat, M. Charles Beer, en décembre 2011 au sujet du projet du centre d'intervention précoce. L'ensemble de ces discussions a trouvé une assise publique lors de la matinée du 4 février 2012, matinée consacrée à célébrer officiellement le partenariat quinquennal entre l'OMP et l'association.

2011 a aussi été l'année où le DIP a repris, selon les accords de notre convention de collaboration, sur son budget interne, le fonctionnement et donc le maintien du centre de consultation spécialisée en autisme, qui avait vu le jour en 2009 et qui avait été financé pour ses deux premières année de vie par l'association. L'utilité de ce centre, condition initiale de sa pérennisation, est attestée par le fait qu'il croule sous les demandes et ne peut, malheureusement, y répondre que dans un laps de temps très grand. Il faudra tôt ou tard mener une réflexion pour croître sa capacité d'accueil et de réponse aux besoins réels.

Après les échecs de demande de subvention auprès du DES – DGAS, nous avons formulé une demande de subvention auprès du DIP qui n'a pu y répondre favorablement, mais a promis en septembre 2011, de mettre à disposition un bureau pour y mener les activités (exponentielles) de l'association, qui se déroulent toutes actuellement aux domiciles privés des membres du comité. L'association est en attente de pouvoir y accéder.



Rapport de l'Organe de Révision sur le contrôle restreint

A l'assemblée Générale de

de l'association TED-AUTISME GENEVE, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlés les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'association TED-AUTISME GENEVE, Genève pour l'exercice social clôturant le 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 20 février 2012

Christian RAVAL Expert-comptable diplômé (Réviseur Responsable)

<u>Annexes</u>: Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

GENEVE

VAUD

42, rue de Lausanne - 1201 Genève

3, rue du Vieux Collège – 1262 Eysins

Téléphone : 022 / 732 49 78 – Fax : 022 / 732 49 79 – e-mail : craval@drp-sa.com

Genève

Bilan au 31 décembre 2011 et 2010

	CHF		31.12.2010 CHF
Actif circulant	OTT		OTII
Caisse	3 141,15		1 700,15
Banques	150 093,00		247 403,57
Créances résultant de ventes et prestations Tiers	35,95		0,00
Stock Marchandise	0,00		295,16
Actifs transitoires	283,50		373,50
	153 553,60		249 772,38
Actif immobilisé			
Dépôts et cautions	150,00		150,00
Matériel informatique	790,50		890,80
	940,50		1 040,80
TOTAL DE L'ACTIF	154 494,10		250 813,18
PASSIF			
Fonds étrangers			
Autres dettes à court terme Tiers	8 832,00		150,00
Produits constatés d'avance	0,00		181,00
Comptes de régularisation	4 540,00		4 875,65
	13 372,00		5 206,65
Fonds propres			
Capital Initial	114,00		114,00
Réserve Générale	3 865,71		3 865,71
Bénéfice au bilan 241 626,82 Perte / Bénéfice de l'exercice (104 484,43)	_ 137 142,39	76 514,96 165 111,86	241 626,82
	141 122,10	,	245 606,53
TOTAL DU PASSIF	154 494,10	,	250 813,18

Genève

Comptes de profits et pertes 2011 et 2010

PRODUITS		2011 CHF		2010 CHF
Produits d'exploitation	440 500 05		407.000.45	
Cotisations	110 520,35 2 635,00		197 968,45 3 382,50	
Recettes manifestations	5 300,00		22 591,46	
Ventes marchandises	2 694,75	121 150,10	3 084,00	227 026,41
Produits financiers				
Intérêts créanciers	132,05	132,05	187,20	187,20
TOTAL DES PRODUITS		121 282,15		227 213,61
CHARGES				
Charges d'exploitation				
Frais Manifestations et Collogue	(21 495,76)		(18 367,81)	
Honoraires psychologue	0,00		(10 790,00)	
Grp. Compétence et Centre de Loisir	(18 942,64)		(17 122,99)	
Honoraires Ethika Marketing Social	(9 720,00)		0,00	
Publicité, Rapport d'activité	0,00	(50 158,40)	(8 691,12)	(54 971,92)
Charges Administratives				
Frais administratifs et de bureau	(5 875,01)		(1 358,20)	
Honoraires Comptabilité et Révision	(4 536,00)		(4 831,20)	
Salaires et charges sociales	(4 009,80)		0,00	
Cotisations	(346,00)	(45.450.44)	0,00	(0.000.45)
Amortissements	(389,30)	(15 156,11)	(438,75)	(6 628,15)
Charges financières	0.00		(50.45)	
Perte de change Frais bancaires	0,00	(452.07)	(53,15) (448,53)	(501,68)
Frais bandaires	(452,07)	(452,07)	(446,53)	(301,00)
TOTAL DES CHARGES		(65 766,58)		(62 101,75)
Charges Exceptionnelles		(160 000,00)		0,00
PERTE / BENEFICE DE L'EXERCICE		(104 484,43)		165 111,86

Genève

Liste des Donateurs

	2011 CHF	2010 CHF
Alain et Brigitte Hirschy	550,00	0,00
Amicale Arcimboldo	0,00	300,00
Anne Weber	500,00	0,00
Arnaud Michel	4 000,00	0,00 3 000,00
Autisme Suisse Romande Banque Pictet & Cie	0,00 10 000.00	0,00
Chistina Intrator	1 140,00	0,00
Commune d'Anières	5 000,00	5 000,00
Commune de Bardonnex	0.00	1 000,00
Commune de Choulex	100,00	0,00
Commune de Cologny	1 000,00	0,00
Commune de Jussy	200,00	0,00
Commune de Laconnex	0,00	100,00
Commune de Menier	0,00	300,00
Commune de Meyrin	2 500,00	2 000,00
Commune de Vandoeuvres	0,00	500,00
Cumul dons privés de moins de fr. 300	6 760,35	1 230,00
Danone Finance Internationale	0,00	248,45
Dimitri Pierre Gisin	1 450,00	0,00
Don GPIH	6 250,00	0,00
Ecole des Crets	610,00	0,00
EIM SA	0,00	1 090,00
Electronic Arts	0,00	1 000,00
Etat de Genève	0,00	9 900,00
Famille Hirschy	0,00	500,00 300,00
Famille Weber-Missidenti Flumen-Fraternitatis	0,00 0.00	500,00
Fond Meyrinoise pour la prom cult et sociale	17 800,00	0,00
Fondation Alfred et Eugenie Baur	10 000,00	0,00
Fondation Charles et M Induni	10 000,00	0.00
Fondation Gourgas	0,00	10 000,00
Fondation Handicap	6 000,00	0,00
Fondation Isabelle Hafen	0,00	10 000,00
Fondation Lord Michelham of Hellingly	0,00	20 000,00
Hôpital de la Tour	2 000,00	0,00
Kiwanis Club GVA	5 000,00	6 000,00
Les étoiles de la tour	1 000,00	0,00
Loterie Suisse Romande	0,00	100 000,00
OAK Foundation Ltd	15 000,00	15 000,00
Perseverance	500,00	0,00
Tolerance et Fraternité	3 000,00	5 000,00
Ville de Genève	160,00	5 000,00
Total des dons	110 520,35	197 968,45

Genève

Exercices 2011 et 2010

Annexe au bilan selon l'art. 663b C.O.

		2011	2010
1.	Le montant global des cautionnements, obligations de garantie et co faveur de tiers :	nstitutions de (gages en
		Néant	Néant
2.	Le montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir o société, ainsi que des actifs sous réserve de propriété :	les engagemer	nts de la
		Néant	Néant
3.	Le montant global des dettes découlant de contrats de leasing non porté	es au bilan ;	
		Néant	Néant
4.	Les valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles :		
		Néant	Néant
5.	Les dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles :		
		Néant	Néant
6.	Les montants, les taux d'intérêt et les échéances des emprunts obligatai	res émis par la	société :
		Néant	Néant
7.	Toute participation essentielle à l'appréciation de l'état du patrimoine société :	et des résulta	ats de la
		Néant	Néant
8.	Le montant global provenant de la dissolution des réserves de rempla latentes supplémentaires dissoutes, dans la mesure où il dépasse réserves du même genre nouvellement créées, si le résultat économ d'une façon sensiblement plus favorable :	le montant gle	obal des présenté
	-	Néant	Néant

Genève

Exercices 2011 et 2010

Annexe au bilan selon l'art. 663b C.O.

2010

2011 Des indications sur l'objet et le montant des réévaluations : Néant Néant Des indications sur l'acquisition, l'aliénation et le nombre des actions propres que détient la 10. société, y compris de celles qui sont détenues par une autre société dans laquelle la première a une participation majoritaire; sont également mentionnées les conditions auxquelles la société a acquis ou aliéné ses propres actions : Néant Néant 11. Le montant de l'augmentation autorisée et de l'augmentation conditionnelle du capital Néant Néant des indications sur la réalisation d'une évaluation du risque L'analyse des risques effectuée par le comité de l'association tant au niveau des liquidités, du stock, des donateurs que des autres postes des actifs, passifs et comptes de profits et pertes, n'a pas été formalisée par écrit. 13. Les motifs qui ont conduit à la démission de l'organe de révision Néant Néant 14. Les autres indications prévues par la loi : Néant Néant

Genève

Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

Montant à disposition du Comité d'association

	2011 CHF	2010 CHF
Report de l'exercice précédent	241 626,82	76 514,96
Perte / Bénéfice de l'exercice	(104 484,43)	165 111,86
	137 142,39	241 626,82

Utilisation du résultat au bilan

Comme ci-dessus	137 142,39	241 626,82
Bénéfices reportés	137 142,39	241 626,82
Attribution à la réserve générale	0,00	0,00

REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES

Autisme Genève tient à souligner l'intérêt que les autorités publiques, communes, ville et Etat de Genève, ont accordé encore en 2011 aux projets de notre association.

Sur le plan des pouvoirs publics nos principaux partenaires en 2010 ont été :

- le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)
- l'Office médico-pédagogique (OMP)

Autisme Genève remercie le Conseiller d'Etat M. Charles Beer et le Professeur Stephan Eliez pour avoir renouvelé leur confiance envers notre association et leur soutien dans la réalisation des projets qui nous tiennent à cœur. Nos remerciements s'adressent également à M. Maurice Dandelot et à Mme Carola Vincent Gatti, directeurs de la direction opérationnelle de l'OMP qui ont mis en chantier, en partenariat avec notre association, le dossier « formation » au sein de leur service, et ce avec conviction et détermination.

Sur le plan du soutien économique qui a permis le financement des projets, nos partenaires ont été :

La Fondation Alfred et Eugénie Baur, la Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet et Cie, La Fondation Charles et Michelle Induni, l'Ecole des Crêts, les Etoiles de la Tour, le G.P.I.H., la Fondation Handicap Mental et Société, la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale, la Famille Michel, la Fondation OAK, le Kiwanis Club Genève-Métropole, Persévérance, Tolérance et Fraternité, la Tour réseau de soins.

La Ville de Genève, la Ville de Meyrin, les communes d'Anières, de Choulex, de Cologny et de Jussy.

Enfin, nos partenaires du cœur ont été les membres et les sympathisants de notre association, les bénévoles, ainsi que tous les donateurs privés, dont plusieurs familles et bénévoles de notre association! Mille mercis à eux pour leur soutien, leur énergie et leur sens si précieux de l'engagement qui nous donne du courage au quotidien.

ANNEXES:

LISTE DES PRESTATIONS 2011 OFFERTES PAR AUTISME GENEVE

1.L'AIDE DIRECTE AUX FAMILLES

Autisme Genève aide directement les familles, en répondant aux appels de parents, en les accueillant, souvent suite à leur téléphone, en les informant sur l'autisme et les possibilités de diagnostic et de prise en charge à Genève.

L'aide directe aux familles c'est aussi :

Loisirs

Notre centre de loisirs pour enfants avec autisme est ouvert un samedi par mois et accueille gratuitement 11 enfants. Chaque enfant est accompagné dans ses activités par 2 personnes bénévoles, ayant reçu une formation de sensibilisation à l'autisme, qui adaptent les activités aux capacités et besoins de l'enfant, selon son envie. Les séances sont supervisées sur place par une psychologue spécialisée en autisme, qui assure le bon fonctionnement du centre. Chiffres : 10 séances par année/11 enfants accueillis/26 bénévoles/une psychologue/2 animations spéciales « fête » (séances décembre et juin).

Formation

Nos cours mensuels de sensibilisation à l'autisme sont donnés par des professionnels spécialisés dans ce domaine et ouverts gratuitement aux parents et professionnels. Devant le succès de nos cours, nous avons du chercher une salle plus grande, car nous n'arrivions plus à satisfaire toutes les demandes. Nous avons en moyenne 50 participants par cours.

Groupes de compétences sociales

Notre groupe d'apprentissage des compétences sociales pour adolescents avec autisme ou syndrome d'Asperger, réunit toutes les deux semaines 5 ados pour des activités sociales. Le groupe est animé par deux stagiaires, coachées par une psychologue spécialisée en autisme et ayant l'expérience de ces groupes. Les séances ont une partie discussion et apprentissage, autour de thèmes sociaux, pour aider les ados à décoder et imiter les interactions sociales et une autre partie plus ludique, autour d'un film ou de sorties (bowling par exemple), pour créer des interactions plus spontanément entre les jeunes.

Nous organisons également des groupes de compétences sociales pour les 8-12 ans, à raison d'une séance par semaine. Deux groupes sur trois (2×5 enfants) ont pu démarrer en septembre 2011 et nous venons de trouver les fonds pour le troisième groupe, ainsi que pour la continuation du projet qui doit durer au minimum 3 ans par enfant.

Nous attirons votre attention sur le fait que le développement des compétences sociales est indispensable si on veut permettre aux jeunes avec autisme ou TSA sans déficience intellectuelle d'avoir plus tard une vie active sur le plan professionnel et de n'être plus à charge de l'Etat.

Accompagnement parascolaire

Notre projet « études surveillées » met en contact les familles cherchant un accompagnement pour leurs enfants après l'école ou l'institution, avec des étudiants de la FPSE qui ont suivi une formation à l'autisme organisée par notre association. Ceci permet aux parents de palier, à un prix abordable, au fait qu'il n'y ait quasi pas d'accueil prévu pour les enfants en dehors des heures des institutions, qui ferment souvent dès 15h15.

2. PROJETS AVEC LES AUTORITÉS PUBLIQUES

Formation

La formation du personnel au sein de quatre institutions de l'OMP susceptibles d'accueillir des enfants avec autisme, pour laquelle notre association a trouvé les fonds, a débuté en septembre 2011 et va durer sur 2 à 3 ans.

Centre de consultation spécialisée en autisme (2ème année de financement)

Le Centre de consultation spécialisée en autisme (CCSA), ouvert en octobre 2009 en collaboration avec l'OMP, a été financé pour sa deuxième année d'existence par Autisme Genève jusqu'en octobre 2011. Le CCSA, où les familles peuvent obtenir un diagnostic pour leur enfant, croule sous les demandes, avec une liste d'attente de plus de 6 mois. Ayant rempli la condition donnée par M. Beer, c'est-à-dire la démonstration de son utilité, il est à présent pérennisé par l'Etat.

3.LA DIFFUSION D'INFORMATION

Autisme Genève s'occupe enfin de diffuser de l'information sur l'autisme et les troubles envahissants du développement, par :

- la tenue de 5 stands d'information
- une journée de « Jeux Parrainés »
- la diffusion de dépliants à l'attention des professionnels (en collaboration avec le Département de la santé et les HUG)
- la création et l'impression d'une affiche de l'autisme en images, diffusée aux pédiatres
- la diffusion d'un bulletin d'information hebdomadaire
- son site web qui reçoit entre 80 et 100 visites par jour
- l'organisation d'une Journée d'information et de débat réunissant tous les organismes genevois s'occupant de personnes avec autisme, de la petite enfance à l'âge adulte



AUTISME GENÈVE UBS SA

IBAN: CH47 0024 0240 20 76 89 40P

SWIFT: UBSWCHZH80A

CCP: 80-2-2

INFORMATIONS AUTISME GENÈVE

1205 GENÈVE

TÉL.: 022 329 32 07

INFO@AUTISME-GE.CH